

Référence : L738

FICHE TECHNIQUE

18.03.2014

ARIANET ÉCOLOGIQUE

NETTOYANT EXTÉRIEUR ÉCOLOGIQUE
POUR TOITURES ET FAÇADES

PRÉSENTATION

ARIANET ÉCOLOGIQUE est un nettoyant nouvelle génération curatif et préventif, prêt à l'emploi, élaboré à partir de matière active végétale pour le traitement des toitures, façades, murs… Il est efficace sur la plupart des salissures et assure une protection durable de part son action rémanente. **ARIANET ÉCOLOGIQUE** respecte l'état des matériaux et est recouvrable par une peinture.

DOMAINES D'APPLICATION

ARIANET ÉCOLOGIQUE s'applique sur les supports courants de couvertures (tuiles, ardoises…) et de façades (enduits, pierres naturelle, bétons, revêtements plastiques…). Il peut également traiter les courts de tennis, les cours et allées en enrobés, bétons, pavés…

MODE D'EMPLOI

Agiter **ARIANET ÉCOLOGIQUE** avant emploi. Appliquer **ARIANET ÉCOLOGIQUE** au pulvérisateur en imprégnant soigneusement les salissures. Dans le cas de salissures en forte épaisseur, commencer par un nettoyage mécanique ou un lavage haute pression. Ne pas rincer **ARIANET ÉCOLOGIQUE** après le traitement.

CONSOMMATION MOYENNE : 4 à 5 m^2 au litre.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Pour les supports sensibles, il est recommandé de faire un essai préalable sur une petite surface pour contrôler que le support ne s'altère pas. Ne pas appliquer par temps de pluie, forte chaleur et/ou vent fort. Nettoyer les outils à l'eau avant séchage.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique : Liquide



Référence : L738

FICHE TECHNIQUE

Couleur : Incolore
Odeur : Pin
pH : 2
Masse volumique : 1.00 ± 0.01 kg/dm^3
Solubilité : Hydrosoluble

STOCKAGE

Stocker **ARIANET ÉCOLOGIQUE** dans son emballage d'origine, dans un endroit abrité du soleil, sec et ventilé. Protéger du gel. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver à température comprise entre +5 et +35℃.
Durée de vie : 24 mois.

SÉCURITÉ

Pictogramme(s) de danger :



Mention d'avertissement : Attention.
Pictogramme(s) de danger : SGH07
Mention de danger : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H315 - Provoque une irritation cutanée.

Conseil de prudence
- Généraux : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants.
- Prévention : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.
- Intervention : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. Traitement spécifique.
- Stockage : Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé.

Considérations relatives à l'élimination : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Contient du : Acide nonanoïque (N°CAS 112-05-0) : 0.3% m/m



Référence : L738

FICHE TECHNIQUE

RESPONSABLITÉ ET GARANTIE

Les informations contenues dans la présente notice sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur nos connaissances et résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse. Des essais préalables à chaque utilisation permettront de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application du produit sont satisfaisants.

TOUTES NOS FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SONT DISPONIBLES PAR TÉLÉCHARGEMENT SUR NOTRE SITE www.aria-france.com OU PAR TÉLÉPHONE AU 05 62 32 58 22

ARIANET ÉCOLOGIQUE est un produit ARIA fabriqué en France.

